

Communiqué de presse
Paris, le 5 octobre 2021

OBSERVATOIRE DE L'ÉOLIEN 2021 ET PROPOSITIONS DE LA FILIÈRE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION

Une année 2020 exemplaire pour la filière mais des défis à venir qui nécessitent des décisions politiques fortes et immédiates

L'édition 2021 de l'Observatoire s'inscrit dans une année charnière avec les précédentes élections régionales qui ont mis sur le devant de la scène les enjeux de territoire liés à la filière et l'élection présidentielle à venir qui la place au cœur des débats. L'éolien n'est pas une option, mais bien une filière indispensable pour décarboner le mix énergétique. Les transferts d'usage, du fossile vers l'électrique, devront se faire grâce à des sources d'énergie décarbonées. Pour aller plus loin, la filière éolienne, devenue incontournable, aborde le second semestre 2021 en prenant part au débat et en formulant des propositions pour 2022. Elles permettront à chacun de connaître la vision que porte la filière sur les défis sociétaux que sont l'emploi, la formation, l'indépendance, la sécurité, la réindustrialisation, la lutte contre les inégalités et proposent des solutions pour accompagner la France dans la transition énergétique.

[Téléchargez l'Observatoire annuel de l'éolien 2021](#)

[Téléchargez la plateforme de propositions 2021](#)

Une transition enclenchée vers une France bas carbone

2020 a marqué un tournant important dans la transition énergétique à l'œuvre : **la part d'électricité produite grâce aux éoliennes (39,7 Twh) a dépassé, pour la première fois, celle produite par les énergies fossiles (37,6Twh).**

Avec 1 300 MW supplémentaires de capacité éolienne installée, la puissance totale effective d'énergie d'origine éolienne se hisse à 17 600 MW à fin 2020. Cette **augmentation de 7 %** par rapport à 2019 permet à l'énergie éolienne de représenter désormais **7,9 % du mix électrique français** (+ 1,6 point en un an).

Ces performances en 2020 confortent l'éolien en deuxième position des énergies renouvelables en France en terme de production (derrière l'énergie hydraulique) et lui permettent de prendre peu à peu la place qu'elle doit occuper dans le mix électrique français.

Cette montée en puissance reste toutefois freinée alors que la filière a la maturité nécessaire pour accélérer et qu'elle a su montrer sa résilience en période de pandémie : le volume d'électricité produite grâce au vent en 2020 est en **augmentation de 17 %**.

Les procédures d'autorisation des projets en cours ont accusé des **retards significatifs** dans leur délivrance, en décalage avec les trajectoires de la PPE. Pour atteindre 34 000 MW de capacité cumulée en 2028, l'augmentation annuelle de puissance installée devrait se situer entre 1 800 et 2 000 ; loin des 1 300 MW de l'année 2020.

L'éolien, une énergie désormais indispensable à l'économie et à l'emploi

L'éolien demeure le premier employeur du secteur des énergies renouvelables en France. Au 31 décembre 2020, la filière comptait plus de 22 600 femmes et hommes qui travaillaient pour l'énergie du vent. 2 400 emplois ont été créés rien qu'en 2020 (+ 12 % par rapport à 2019), et 5 500

en 3 ans. En 2019, la filière créait chaque jour 5 emplois nets ; **en 2020, ce sont 6 emplois durables qui ont été créés quotidiennement au cœur des territoires.**

La valeur ajoutée économique des acteurs de l'éolien terrestre et en mer vient ainsi dynamiser le tissu industriel de vastes bassins d'emplois, en Bretagne, en Normandie et dans les Hauts-de-France, notamment grâce à la concrétisation des projets de parcs éoliens en mer qui verront le jour entre 2022 et 2024. **Plus d'un tiers des unités européennes de production d'équipements dédiés à l'éolien offshore est situé en France (5 sur 13).** La France exporte à l'étranger dans le secteur de l'éolien, via son savoir-faire et sa production industrielle de pointe : la France a exporté 768 Millions d'euros d'équipements et d'ingénierie liés à l'éolien en 2019.

Dans un contexte d'indispensable concordance entre réduction des émissions carbone et maîtrise des coûts, l'éolien se pose comme un atout solide et pérenne de la relance économique et industrielle française. **De plus en plus compétitive**, l'énergie éolienne voit son prix diminuer continuellement depuis plusieurs années. Le dernier appel d'offres d'avril 2021 a été retenu à un prix moyen de 60,8€/MWh, en baisse de 3 % par rapport à l'appel d'offres précédent. L'énergie éolienne n'émettant pas de gaz à effet de serre en phase d'exploitation, l'électricité qu'elle produit n'est également pas soumise à la hausse chronique du prix des quotas de CO2.

Nicolas Wolff, Président de France Energie Eolienne, commente : « *L'urgence est aujourd'hui à la décarbonation de notre économie. Cette rupture ne pourra pas être menée sans le soutien fort de l'énergie éolienne. 18 mois après la publication de la PPE, les efforts doivent non seulement s'orienter vers une décarbonation efficace et assumée du mix électrique, mais aussi vers l'étape d'après : la décarbonation du mix énergétique de notre pays. Les combustibles fossiles représentent actuellement 60 à 70 % de ce mix ; le réel objectif à atteindre est la réduction voire la suppression de l'énergie fossile, et l'éolien est indéniablement un des outils essentiels pour l'atteindre.* »

L'éolien, au cœur du pacte social, territorial et énergétique français

A quelques mois de l'élection présidentielle et dans un esprit de responsabilité, **la filière a souhaité anticiper les évolutions nécessaires** pour accélérer, dans une démarche d'amélioration continue, son développement dans ses territoires d'accueil.

Elle a pour cela pris en compte les grands enjeux environnementaux, sociaux et économiques à l'intérieur desquels la filière s'insère : sauvegarde du patrimoine commun naturel et bâti, protection des paysages, création d'emplois, sécurisation de l'approvisionnement électrique, dynamisation de l'économie.

La filière a ainsi décidé de formuler des propositions concrètes, pour remettre les citoyens et les territoires au cœur de la transition, inventer de nouvelles formes de solidarités dans et entre les territoires, préserver la biodiversité et le cadre de vie local et asseoir l'indépendance énergétique de la France tout en résorbant son déficit commercial.

Ces 19 propositions, rapidement applicables, ont pour ambition de favoriser la co-construction de chaque projet au niveau local, et d'enrichir la vision d'une France tournée vers son avenir.

Focus sur trois propositions :

- France Energie Eolienne souhaite par exemple la création systématique, en amont des projets d'installation de parcs, d'un **Comité de projet éolien constitué autour du Maire**. Rassemblant élus, habitants, associations locales, ce comité a pour ambition de renforcer la concertation, de favoriser la co-construction des parcs et de remettre chaque partie-prenante au cœur de son projet de territoire.
- La filière souhaite également la création de conditions contractuelles nécessaires pour **proposer aux riverains, aux collectivités locales et aux entreprises du territoire de se fournir directement en énergie renouvelable** grâce au parc éolien le plus proche. Des tarifs préférentiels doivent être proposés aux riverains de parcs, par le biais d'un partenariat cadré avec un fournisseur d'énergie ; des contrats à prix compétitifs et stables (PPA) doivent permettre aux collectivités et aux entreprises, petites ou grandes, de profiter d'une énergie verte produite localement, à un coût maîtrisé.
- L'éolien fait désormais partie du patrimoine des territoires. Il y joue un rôle fondateur en terme de transition écologique, de rassemblement économique, de protection de l'environnement.

La filière de créer un fond, financer par la vente d'électricité éolienne, afin de mettre en œuvre des actions de **protection ou la réhabilitation ou de valorisation du patrimoine rural public, qu'il soit bâti ou naturel.**

Nicolas Wolff conclut : « *Nous avons souhaité profiter de plus de 20 ans de recul sur l'évolution de notre filière pour travailler et présenter un ensemble de mesures fortes, applicables facilement et rapidement, pour des effets visibles et vertueux. Ces propositions ont pour ambition de rendre la transition énergétique plus concrète, en reliant la production à l'usage. L'électricité, de plus en plus indispensable, doit pouvoir être produite au cœur des territoires, conçue avec les territoires, pour ces territoires, avec des bénéfices pour tous. Les débats actuels sont un excellent moyen de démontrer que produire de l'énergie n'est pas forcément un problème. L'éolien peut être une solution, au bénéfice des citoyens, collectivités et entreprises, mais aussi de l'environnement, du patrimoine et d'un futur plus souhaitable.* »

A propos de France Energie Eolienne :

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse :

Agence Hopscotch

Fostine Carracillo

01 41 34 20 93

fcarracillo@hopscotch.fr

France Energie Eolienne

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr